

| Ordre du jour   | Synthèse des échanges   |
|---|---|
|   | <p>Alain Bontemps ouvre la séance en remerciant les conseillers citoyens pour leur engagement ainsi que l'association du Plateau pour son implication importante au sein du conseil citoyen. Il explique que nous sommes dans une phase de bilan où différents temps d'échanges ont été organisés avec les conseillers et les co-animateurs. Une présentation officielle du bilan et du renouvellement sera faite lors de la soirée du 8 décembre où tous les conseillers ont été invités à participer et qui sera suivi d'un moment convivial autour d'un repas (Clôture des inscriptions le 20 novembre).</p>   |
| <p><b>Présentation du projet de site internet de la ville de Bourg en Bresse: intervention de B.MONNOT et L.DIENNET</b></p> | <p>Un groupe de travail du conseil citoyen Gare Peloux Mail Citadelle a fait des propositions d'amélioration du site internet actuel de Bourg en Bresse. La ville n'avait pas pu faire un retour à l'époque car elle avait un projet de création de site commun avec l'Agglomération.</p> <p>Le site actuel a une dizaine d'années. Toutes les informations sont présentes, mais pas toujours faciles d'accès. Par ailleurs, il n'est pas possible de mettre de la vidéo et le site actuel ne répond plus aux codes du web.</p> <p>Il y a entre 20 000 et 25 000 visiteurs par mois. Les recherches les plus fréquentes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Infos pratiques</li> <li>- État civil</li> <li>- Équipements</li> <li>- Menus des cantines scolaires</li> <li>- Offres emploi</li> </ul> <p>L'objectif de ce nouveau site est qu'il soit efficace, de simplifier l'accès au contenu et de rendre la navigation plus facile. Il y a une volonté de cohérence entre le site de la Ville et celui de l'Agglomération ainsi que les sites des autres communes de l'Agglomération, si elles le souhaitent. C'est pourquoi il a été décidé de créer une usine à sites c'est à dire d'avoir des sites différents sur une même base technique.</p> <p>Les trois grands piliers qui ont été validés sur les entrées du site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche/quotidien : infos pratiques, formulaires en ligne</li> <li>- Mairie : élus, horaires, marchés publics</li> <li>- Découvrir Bourg en Bresse (historique...)</li> </ul> <p>Les actualités seront plus facilement accessibles par l'accueil du site.</p> <p>Un temps de travail inter-conseil sera proposé début 2018 pour faire des propositions sur la partie du site internet qui présentera les conseils citoyens.</p> |
| <p><b>Point sur la vie du Territoire (manifestation et travaux)</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'inauguration de la résidence étudiante du CROUS</b> 31 rue Boulevard Jules Ferry a eu lieu début octobre et s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Il y a 55 appartements et les jeunes viennent de toute la région Auvergne-Rhône-Alpes et aussi de l'étranger.</li> <li>• <b>La farfouille du Plateau</b> a eu lieu début septembre. 600 exposants étaient présents. Le soutien de la Ville a permis d'organiser cette manifestation sur le</li> </ul>  |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>même périmètre que d'habitude car il y avait de nombreuses contraintes liées au plan vigipirate. L'ouverture aux exposants du parc de la Madeleine a été appréciée. Il y a eu aussi moins de mécontentement de la part des riverains, sans doute dû à la non utilisation du boulevard Voltaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Deux visites de terrain</b> ont eu lieu sur le secteur : rue Largillière et rue du Petit Montholon</li> <li>• <b>La protection du deuxième arrêt de bus</b> a été réalisée rue Pierre Sémard. Le conseil citoyen est satisfait de cette installation.</li> </ul>   |
| <p><b>Groupe de travail Vivre ensemble</b></p>     | <p>Le groupe de travail Vivre ensemble s'est réuni fin octobre concernant les nuisances remontées par les riverains rue Ampère, différentes pistes de travail ont été évoquées :</p> <p><b>Propositions à voir avec la Ville ou autres partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire mettre en plus gros des panneaux sur le lieu de squat : interdit de stationner.</li> <li>– Aménagement d'un espace de vie au sein du parc de la Madeleine</li> </ul> <p><b>Propositions à cours, moyen ou long terme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Article dans le règlement intérieur du lycée qui préciserait que le lycée est dans un quartier où résident des riverains et qu'il faut faire attention aux espaces privés.</li> <li>– Opération de sensibilisation pour expliquer les nuisances engendrées lors d'un attroupement de jeunes devant les habitations.</li> <li>– Un guide pour la jeunesse pourrait être réalisé pour indiquer sur une carte les lieux accessibles pour les jeunes.</li> </ul> <p>Le service démocratie locale a rencontré le nouveau proviseur du lycée Marcelle Pardé pour échanger sur l'historique du projet. L'équipe éducative est prête à rencontrer des conseillers citoyens pour échanger sur les problématiques.</p> <p>Le conseil citoyen valide la proposition. L'association du Plateau fait le relais avec le groupe de travail pour proposer une date de rencontre.</p> <p>Les riverains souhaitent pouvoir engager un dialogue, une médiation pour pouvoir apaiser la situation.</p> <p>Les riverains soulignent le fait que l'intervention régulière des services de la ville rue Ampère a permis d'avoir certaines améliorations.</p> |
| <p><b>Renouvellement des conseils citoyens</b></p> | <p>Deux temps de travail ont été organisés pour préparer le renouvellement des conseils citoyens qui aura lieu au mois de mars 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion inter-conseils pour travailler sur la campagne de communication avec le service communication de la Ville.</li> <li>• Réunion co-animateurs élus et habitants : travail sur les différentes actions liées à la campagne de renouvellement (qui toucher ? Comment ?...)</li> </ul> <p>Pour le conseil citoyen, il est préférable de s'appuyer sur des actions existantes et portées par des partenaires du territoire pour parler des conseils citoyens.</p> <p>Il est proposé de faire un état des lieux des associations du territoire pour savoir si elles ont des actions prévues entre janvier et février auxquelles les conseillers citoyens pourraient participer.</p> <p>Il est souligné aussi le fait de préparer « un discours type » pour présenter les conseillers citoyens et pour expliquer concrètement ce que l'on peut y faire (nombre de réunions, projets travaillés...).</p>  |
| <p><b>Questions diverses</b></p>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création passage piétons rue des Lilas CCPT 2018</b> : Une visite de terrain a eu lieu le 15 novembre 2017, Pour que le passage soit réalisé, il est nécessaire de supprimer une place de parking. Les conseillers citoyens n'y sont pas favorables car les places sont fortement utilisées dans cette rue. Le projet est donc abandonné et il est demandé s'il serait possible de prolonger la zone 30 jusqu'au bout de la rue.</li> </ul>   |

|        |   |
|--------|---|
|        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Balade nocturne la veille du semi Marathon de l'EAB</b> : Claude Marquis propose aux conseillers citoyens d'avoir un stand lors de cet événement qui passe par 4 parcs du secteur du conseil citoyen (Bastion, Charité, Aubry, Quinconces) et propose l'idée de remettre un prix.</li> <li>• <b>Balade découverte du 8 octobre inter-conseil</b> : L'envoi du bilan avec les photos a été très apprécié et il est demandé si ce projet sera renouvelé l'année prochaine. Cela pourra être le cas si les conseillers citoyens le souhaitent et se mobilisent pour l'organisation.</li> </ul> |
| Agenda | <b>Prochaine plénière : Lundi 22 janvier 2018 à 18h30 lieu à confirmer</b><br><b>Prochain bureau : Lundi 15 janvier 2018 à 18h15 en mairie</b>  |



## Réponses aux questions de proximité précédentes :

| Questions  | Réponses  |
|--|---|
| A l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Logerot, les enseignes des commerces se trouvent à hauteur de vue lorsque l'on conduit et elles gênent la visibilité. | Prise en compte de la demande. Lien fait avec le prestataire. |
| Rue de Crouy, la rue a été refaite, les bus accrochent le ralentisseur.  | Une reprise a été effectuée durant les vacances d'automne.    |



## Nouvelles questions de proximité :

- Rue de Crouy, la reprise du ralentisseur a été refaite uniquement d'un côté et la problématique d'accrochage continue.

## Les participants :

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Ville de Bourg-en-Bresse | Raphaël DURET (co-animateur élu) et Leslie COBO-MOREL (service Démocratie Locale)   |
| Conseillers citoyens     | <p>Mesdames : Marie-Claude DESFARGES, Denise GRATTESOL</p> <p>Messieurs : Paul-Henri GRIVET, Jean-Louis JOURNET, Philippe LAMBERT ALISON, Claude MARQUIS</p> <p>Associations : Jean TABARY (association Jeunes Pousses), Nathalie POURCHOUX (association le Plateau)</p> <p>Excusés : Maryse JOLY, Catherine LEGER, Marie-Claude ROUX, Maxime NOYON, Alexandre VUILLERMOZ, Jean-Paul GODEAU (association AIDES), Claude RIGOLLET (association le Plateau), Monica BONNARD (association festi 01)</p> <p>Absents : Fatima Zorha BENKADDOUR, Sandrine BORGET, Leyla CELIK, Rajae EL AYANE, Martine MICHELON, Danielle MILLET, Marie-Ange PERRET, Elodie PONTUS, Pascal BARTASSOT, Daniel BLATRIX, Daniel DESROCHES, Pierre GOBET, Cyrille KLEINE, Thierry MANGEMATIN, Marc PARIS, Jean-Luc TOURNIER, Julien TARDY (société SELLS), restaurant le Millésime (Mathieu DODARD), Martine ARPIN (association Terre en Couleurs).</p> |